

FORMULAIRE D'APPEL D'INTÉRÊT
RESSOURCE INTERMÉDIAIRE MAISON D'ACCUEIL (RIMA)
CLIENTÈLE JEUNESSE AVEC PROFIL DI-TSA OU DP

PRÉSENTATION DU PROJET

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est à la recherche de personnes désireuses de mettre sur pied une Ressource intermédiaire – maison d'accueil (RIMA) pour héberger une clientèle mineure en besoin de protection en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et avec diagnostic de déficience intellectuelle (DI) et/ou du Trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou de déficience physique (DP).

Une RIMA peut accueillir jusqu'à 9 jeunes en besoin de réadaptation ou provenant d'un milieu familial en difficulté. Il s'agit d'un milieu de vie adapté aux besoins des enfants. Des services de soutien ou d'assistance requis par la condition spécifique des jeunes confiés sont offerts par la ressource, et ce en collaboration avec les professionnels qui gravitent autour de chaque jeune. La RIMA offre des conditions de vie se rapprochant le plus possible d'un milieu naturel (famille). Elle permet aux jeunes de maintenir des liens au cœur de leur communauté, tout en favorisant leur intégration, leur participation sociale et leur rétablissement.

Les personnes recherchées doivent avoir des connaissances et compétences auprès des clientèles visées (DI, TSA, DP); être capables de travailler en collaboration avec l'établissement et son équipe de professionnels; et répondre aux Critères généraux déterminés par le ministre dans le Cadre de référence des RI-RTF (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-801-01W.pdf>).

Face à une demande croissante pour un hébergement spécialisé, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS fait donc appel à la population estrienne pour recruter des milieux d'accueil prêts à offrir un milieu de vie apaisant, stable et sécurisant où le jeune se sentira chez lui et considéré comme un membre à part entière de la famille.

Ensemble. Tous concernés en Estrie!

FORMULAIRE D'APPEL D'INTÉRÊT

RESSOURCE INTERMÉDIAIRE MAISON D'ACCUEIL (RIMA)

CLIENTÈLE JEUNESSE AVEC PROFIL DI-TSA OU DP

À REMPLIR PAR LA DIRECTION CLINIQUE DEMANDEURE

IDENTIFICATION DU BESOIN

Profil des jeunes ayant besoin d'hébergement en RIMA

Le jeune (usager) bénéficiant des services de la RIMA est âgé entre 0 et 17 ans. Il se trouve en besoin de protection en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Il présente un diagnostic de déficience intellectuelle (DI) et/ou de Trouble du spectre de l'autisme (TSA) et/ou de déficience physique (DP). Parfois, ses parents reconnaissent qu'ils ne sont pas en mesure de répondre à ses besoins et acceptent que leur enfant soit confié à une autre famille, sur une base volontaire. Parfois, la décision de retirer l'enfant de son milieu naturel est prise par le Tribunal.

Dans son milieu familial, le jeune a vécu des difficultés significatives que ce soit de la négligence, des mauvais traitements psychologiques (rejet, menaces, dénigrement), des abus physiques ou des abus sexuels. Il peut adopter des comportements à risque et/ou présenter des difficultés au plan affectif et social, ou démontrer des retards dans son développement. Il exhibe également des caractéristiques liées à son diagnostic.

Déficience intellectuelle

La DI se caractérise par la présence de déficits sur différents plans. Au niveau du **fonctionnement intellectuel**, le jeune présente des limitations légères, moyennes, sévères ou profondes. Ceci a notamment des impacts au niveau de sa capacité de raisonnement; de sa compréhension d'idées complexes ou abstraites; de sa capacité d'apprentissage à partir d'expériences; de sa mémorisation et de son attention. Au niveau du **comportement adaptatif**, le jeune présente également des limitations qui se traduisent par des difficultés au niveau des habiletés sociales et des activités lui permettant de fonctionner, de manière autonome.

Trouble du spectre de l'autisme

Le TSA est un ensemble de troubles neurobiologiques se manifestant par des difficultés au niveau des interactions sociales, de la communication, des comportements et des activités du jeune. Ces difficultés entraînent un impact significatif sur son développement. Le TSA représente un éventail de symptômes variant d'un jeune à l'autre. Ils peuvent évoluer dans le temps. L'appellation «spectre» fait donc référence à cet éventail des manifestations possibles des troubles autistiques.

Déficience physique

La DP est une perte, désorganisation ou défaillance qui touche la structure du corps ou une fonction physique ou mentale. Elle découle d'une maladie, d'une lésion ou d'un état physiologique. Elle concerne principalement la motricité, le langage, la vision et l'audition. Elle requiert parfois des adaptations de l'environnement ou des outils pour répondre aux besoins des jeunes (déplacement, hygiène, tâches de la vie quotidienne). Il est donc important que l'environnement soit adapté à la manipulation, aux déplacements et au rangement sécuritaire du matériel nécessaire au jeune.

Les jeunes présentant un ou des diagnostics ont besoin, selon le degré de déficience, de support extérieur (ex. : pictogramme) pour favoriser leur compréhension et leur communication. Ils ont besoin de structure, prévisibilité, d'encadrement et d'un sentiment de sécurité, et ce de manières constante et cohérente.

Comportements possibles chez les jeunes confiés

Chaque jeune est unique. Chaque jeune arrive en RIMA avec ses caractéristiques personnelles, son histoire de vie, les embûches et traumatismes vécus ainsi que les acquis faits dans son milieu naturel. Il est en besoin de protection, ce qui justifie son placement. Chaque jeune exprimera sa réalité de manière différente, et souvent par des comportements parce que les mots lui manquent.

Combiné à ses caractéristiques liées à son diagnostic, le jeune peut exhiber des comportements d'automutilation, d'agressivité physique ou verbale, d'idéations suicidaires ou des comportements sexuels inappropriés. Il peut présenter des sensibilités sensorielles et/ou des difficultés relationnelles (ex. : difficulté dans le décodage social). Il peut avoir des comportements offensants, qu'ils soient volontaires ou non. Il présentera probablement des enjeux au niveau affectif notamment en ce qui concerne l'attachement, la confiance en l'adulte et le besoin d'être sécurisé.

Caractéristiques recherchées chez les responsables RIMA

Nous recherchons des personnes désireuses de développer un lien significatif avec l'enfant confié et à le garder au sein de sa famille pendant la durée du placement, sachant que celui-ci peut se prolonger jusqu'à la majorité de l'enfant. Elles sont en mesure d'accueillir l'enfant dans son unicité, tout en acceptant que son parcours ait été semé d'embûches et que cela peut se traduire par des comportements nécessitant le support de professionnels. Elles travaillent en collaboration avec l'établissement et les différents services autour de l'enfant. Elles contribuent à la continuité des liens avec les parents naturels et, si la situation le permet, elles facilitent la réunification parents-enfant.

Elles considèrent l'enfant confié comme les autres membres de leur famille. Elles croient au potentiel de l'enfant et au potentiel de changement de sa famille naturelle. Elles sont capables de créer un lien d'attachement avec l'enfant, mais aussi de se détacher pour laisser l'enfant retourner vers les siens. Elles sont capables de bienveillance, d'écoute et de non-jugement. Elles font preuve d'ouverture et possèdent de bonnes habiletés de communication.

Critères et processus d'accréditation RIMA

La candidature des personnes intéressées par la mise en œuvre d'un projet RIMA devra faire l'objet d'une évaluation dans le cadre du processus d'accréditation. Ces personnes devront rencontrer les différents critères prévus au Cadre de référence RI-RTF; être en mesure d'assurer une réponse aux services communs et particuliers à rendre; et offrir un environnement sécuritaire et répondant aux besoins des jeunes nécessitant un placement.

Nombre de places total : 5 places par RIMA

RLS visés:

Les enfants peuvent provenir de tout le territoire de l'Estrie.

Commentaires : Nous tenterons de faire l'évaluation (jumelage/pairage) des besoins pour que la dynamique de la clientèle demeure homogène. Une RIMA 5 places en TSA et une RIMA 5 places en DI

Nom du responsable de la direction clinique demandeur: Samuel Blais,

Nom de la personne contact de la direction clinique demandeur: Ursula Liska

SERVICES SPÉCIALISÉ ATTENDUS

Activités de soins délégués en conformité avec la Loi 90.

Précisez :

Mesure de contrôle

Précisez : Elles sont interdites si elles ne sont pas encadrées au plan légal.

Présence éveillée la nuit

Précisez : Elle est possible selon l'âge et/ou des caractéristiques liées au diagnostic DI, TSA ou DP.

Besoin encadrement 1/1 ou 1/2

Précisez : Il est possible selon l'âge et/ou des caractéristiques liées au diagnostic DI, TSA ou DP.

Soins et services spécifiques

Précisez : Selon les problématiques vécues, les caractéristiques du jeune ou les recommandations cliniques.

DIRECTION CLINIQUE RESPONSABLE DES JEUNES HÉBERGÉS

La direction clinique est mandatée pour offrir du soutien auprès des RIMA et des enfants confiés.

L'éducateur de service spécialisé d'adaptation et de réadaptation DI-TSA-DP est impliqué avec la collaboration de psychoéducateur ou d'ergothérapeute ou d'orthophoniste au dossier de l'enfant. Le service spécialisé est offert aussi pour soutenir cliniquement les responsables de milieu de vie comme le jeune.

COMMENT POSTULER

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir les documents requis ainsi que les coordonnées auxquelles nous pouvons les joindre pendant la journée à :

Équipe Recrutement RI-RTF-RNI

CRDITED Estrie

1621, rue Prospect

Sherbrooke (Québec) J1J 1K4

Ou par courriel : recrutementrtf.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Documents requis :

- Document formulaire d'intérêt
- Document Déclaration des antécédents judiciaires complété pour chacun des postulants

Vous avez des questions?

Contactez-nous au 819 346-8471 poste 58318 | Sans frais : 1 800 463-5759 poste 58318